

Réf: Dossier 458388

Avis de constitution

SOCIETE « PHOR ENERGY »

Siège Abidjan, Bingerville, CITE ITAL, Lot 167, Ilot
13., Lot 167, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025, et enregistrés le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHOR ENERGY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- IMPORTATIONS DE MATERIELS ENERGETIQUES ;
- COMMERCIALISATION DE MATERIELS ENERGETIQUES ;
- VENTE ET DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS ENERGETIQUES ;
- INSTALLATION ET MAINTENANCE DE MATERIELS ENERGETIQUES ;
- COMMERCE DE PRODUITS ET MATERIELS LIÉS À L'ENERGIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, CITE ITAL, Lot 167, Ilot 13., Lot 167, Ilot 13

Dirigeant(s) M PORQUET KROZIAN GEORGES AUGUSTE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12292 du 04/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74142/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

